



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
4 mars 2019
Français
Original : anglais

Assemblée générale des Nations Unies
Soixante-quatorzième session
Point 16 de la liste préliminaire*
Les technologies de l'information et de la communication
au service du développement durable

Conseil économique et social
Session de 2019
26 juillet 2018-24 juillet 2019
Point 18 b) de l'ordre du jour annoté**
Questions relatives à l'économie et à l'environnement :
Science et technique au service du développement

Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international***

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été élaboré conformément à la résolution 2006/46 du Conseil économique et social, dans laquelle le Secrétaire général était prié d'informer la Commission de la science et de la technique au service du développement de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information. Il présente les principales activités menées par les parties prenantes en 2018 et a été établi par le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement d'après les renseignements communiqués par des organismes du système des Nations Unies, des organisations internationales et d'autres parties prenantes.

* A/74/50.

** E/2019/100.

*** Tous les liens Internet figurant dans le présent document ont été consultés le 26 février 2019.



Introduction

1. Le présent rapport a été élaboré conformément à la résolution 2006/46 du Conseil économique et social¹. Il contient des renseignements communiqués par 33 organismes des Nations Unies et autres organisations internationales et parties prenantes², en réponse à une lettre du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) les invitant à présenter des contributions sur les tendances, les réalisations et les difficultés liées à la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). Le rapport résume les progrès et les activités de 2018. On trouvera des renseignements complémentaires sur les principaux faits nouveaux et les grandes tendances concernant la mise en œuvre des textes issus du SMSI dans le document E/CN.16/2018/CRP.2.

I. Principales tendances

A. Démocratisation de l'utilisation d'Internet

2. Lors du SMSI, et au titre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la communauté internationale s'est engagée à garantir l'accès universel aux technologies de l'information et de la communication (TIC). La plus grande partie de la population mondiale a désormais accès à la téléphonie et utilise cette technologie, tandis que le nombre d'utilisateurs d'Internet d'après les estimations de l'Union internationale des télécommunications (UIT) a dépassé la moitié de la population mondiale pour la première fois en 2018³.

3. S'il s'agit d'une étape historique pour la connectivité, il reste beaucoup à faire pour remédier aux disparités d'accès et d'utilisation qui existent entre les pays et les populations. Quelque 80 % des Européens avaient accès à Internet en 2018 selon les estimations, mais le chiffre comparable s'est établi à moins de 25 % pour l'Afrique subsaharienne et à moins de 20 % pour les pays les moins avancés⁴. On estime que les femmes ont des chances d'accès à Internet inférieures d'environ 12 % à celles des hommes, ce fossé numérique entre les sexes étant particulièrement marqué dans les pays les moins avancés. Les habitants des

¹ https://unctad.org/Sections/un_cstd/docs/ecosoc_res200646_en.pdf (en anglais).

² Association pour le progrès des communications (APC), Conseil de l'Europe, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Département des affaires économiques et sociales (DAES), Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), Commission économique pour l'Afrique (CEA), Commission économique pour l'Europe (CEE), Réseau contre la prostitution enfantine, la pornographie enfantine, et le trafic d'enfants à des fins sexuelles (ECPAT International), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Chambre de commerce internationale (CCI), Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) ; Centre du commerce international (CCI) ; Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet ; Forum sur la gouvernance d'Internet ; Internet Society ; Union internationale des télécommunications (UIT) ; Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ; Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Groupe de la Banque mondiale, Programme alimentaire mondial (PAM), Organisation mondiale de la Santé (OMS), Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Organisation météorologique mondiale (OMM), et Organisation mondiale du commerce (OMC). Voir <http://unctad.org/en/Pages/CSTD/WSIS-UNSG-Report.aspx> (en anglais).

³ <http://www.itu.int/en/mediacentre/Pages/2018-PR40.aspxm>.

⁴ http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/statistics/2018/ITU_Key_2005-2018_ICT_data_with%20LDCs_rev27Nov2018.xls (en anglais).

zones rurales et les personnes à faible revenu, en général, sont moins connectés et peuvent moins consacrer de moyens financiers à utiliser la connectivité pour améliorer leur bien-être économique et social.

4. L'UIT et la GSM Association (GSMA) indiquent que le taux de progression de la connectivité a fléchi dernièrement, en partie du fait que l'accès aux communications est proche de la saturation dans les pays développés et dans certains pays en développement, mais aussi en raison des problèmes d'abordabilité qui persistent pour bon nombre de personnes et qui sont liés à des inégalités structurelles fondamentales de revenu et de niveau d'instruction. La recherche de solutions à la fracture numérique doit donc être intégrée dans les efforts internationaux menés plus généralement pour parvenir à l'autonomisation, à l'égalité entre les sexes et au développement durable.

B. Rôle des nouvelles technologies dans le développement durable

5. Les TIC sont intersectorielles par nature, concernent tous les aspects du développement durable et occupent aujourd'hui une place centrale dans les activités de tous les organismes des Nations Unies. Le passage au numérique de la production économique et du commerce est un aspect décisif de la nouvelle société de l'information, car il réduit les coûts de transaction et accélère les flux commerciaux. La CNUCED indique cependant que l'exploitation de ce phénomène aux fins du développement passe par certaines conditions qui sont l'action coordonnée des pouvoirs publics, l'évaluation du degré de préparation, la formulation de stratégies, les investissements d'infrastructure, les systèmes de paiement, les transports et la logistique commerciale, le cadre juridique et réglementaire, le développement des compétences et l'accès au financement⁵.

6. On s'intéresse de plus en plus au rôle que le volume en augmentation rapide des données recueillies par le secteur public et le secteur privé peut jouer dans le ciblage des ressources. Au Sommet mondial sur l'intelligence artificielle au service du bien social, les participants ont indiqué des applications pratiques et des stratégies par lesquelles l'intelligence artificielle peut contribuer au développement humain, par exemple en renseignant sur la situation de la pauvreté, en améliorant l'écoulement du trafic (et ainsi la productivité) par des initiatives « ville intelligente », et en parvenant à la couverture sanitaire universelle⁶.

C. Évolution du monde du travail

7. L'incidence de la société de l'information sur l'emploi est un sujet important du débat international. La mondialisation des communications et l'essor des services en ligne sont à l'origine de changements significatifs dans les structures d'emploi, dont l'externalisation et l'apparition des plateformes numériques. Des rapports ont été publiés récemment sur ces questions par l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Groupe de la Banque mondiale, l'UIT, le Forum économique mondial et d'autres organisations⁷.

8. L'innovation technologique accélérée devrait susciter des changements supplémentaires encore plus importants dans le domaine de l'emploi. L'intelligence artificielle, l'automatisation, la robotique et la prise de décisions algorithmique devraient supplanter bon nombre d'emplois répétitifs, tout en créant par ailleurs de nouveaux types d'emplois. Les résultats des études récentes qui ont estimé l'incidence de l'automatisation sur les emplois varient largement, en fonction de la méthodologie, de la couverture et des hypothèses retenues⁸. L'automatisation a des conséquences pour les femmes : les femmes

⁵ https://unctad.org/meetings/en/SessionalDocuments/Africa-eWeek2018_NairobiManifesto_en.pdf (en anglais).

⁶ <http://www.itu.int/en/ITU-T/AI/2018/Pages/default.aspx> (en anglais).

⁷ http://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_662440/lang--fr/index.htm ; <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/470851543331209640/pdf/WDR2019-Overview-French.pdf> ; <http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/misr2018/MISR-2018-Vol-1-E.pdf> (en anglais) ; www3.weforum.org/docs/WEF_Future_of_Jobs_2018.pdf (en anglais).

⁸ https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/tir2018_en.pdf (en anglais).

peuvent occuper des emplois vulnérables à l'automatisation et sont moins représentées dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, et risquent de ne pas profiter d'une demande de travail accrue dans ces domaines.

9. L'évolution des structures d'emploi influera aussi sur la nature et la qualité du travail et les relations professionnelles, ce qui aura des conséquences pour les politiques publiques. Les liens entre la productivité et les salaires deviennent plus complexes et moins directs. Des professions à vie sont supplantées, d'où la nécessité de la formation continue pour permettre aux travailleurs de changer de profession au cours de leur vie professionnelle dans un contexte où les qualités d'adaptation deviennent plus appréciées.

10. Le rythme auquel ces évolutions devraient apparaître sur le marché du travail sera rapide. Bon nombre d'organismes étudient les changements à apporter à la pratique en matière d'éducation et d'emploi pour bâtir les compétences numériques et non numériques nécessaires pour réussir dans un monde professionnel de plus en plus numérisé.

D. Perspectives et problèmes des technologies de pointe

11. Une nouvelle vague d'innovation est en cours à l'heure actuelle dans le domaine des technologies de l'information. On mentionnera à cet égard l'apprentissage automatique, l'intelligence artificielle, la prise de décisions algorithmique, les types d'informatique nouveaux et les nouvelles interfaces utilisateurs pour les services de TIC. Ces innovations dans le domaine des TIC interagissent avec d'autres technologies de pointe, parmi lesquelles la génétique, la nanotechnologie, les matériaux de pointe et les sciences de l'espace.

12. Les progrès sont très rapides et annoncent de profonds changements économiques et sociétaux, ce qui multipliera les chances de promouvoir le développement durable et posera des problèmes nouveaux aux gouvernements, aux entreprises et aux particuliers. La cybersécurité est un sujet de préoccupation majeur pour les États et d'autres acteurs. Quelque 90 % des nouveaux utilisateurs d'Internet vivent dans des pays en développement, mais la moitié ne sont pas protégés par des lois garantissant le respect de leur vie privée. Nombreux sont ceux qui s'inquiètent du pouvoir de décision croissant d'appareils et d'algorithmes qui utilisent l'apprentissage automatique, et du fait que l'analyse de données à grande échelle réduise leur autonomie en tant que personne ou que membre de la société. La faible représentation des femmes dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques peut perpétuer des préjugés sexistes car celles-ci sont moins associées au développement d'applications. Une étude récente a montré que moins de 20 % des professeurs des grandes universités des États-Unis et d'Europe sont des femmes, tandis que seulement 29 % des candidats qui postulent à des emplois dans le domaine de l'intelligence artificielle sont des femmes⁹.

13. La pénétration et la rapidité de déploiement des nouvelles technologies peuvent être très variables d'un pays à l'autre qui ont des structures économiques différentes. Les conséquences sont souvent difficiles à prévoir, ce qui rend d'autant plus nécessaires un suivi des résultats et un cadre juridique et réglementaire souple qui puisse s'adapter au fil du temps. On a ainsi estimé que certains algorithmes décisionnels soulevaient des problèmes d'équité et de discrimination¹⁰. On observe des disparités croissantes pour ce qui est de la capacité des pays de protéger leurs citoyens contre les cybermenaces, d'où la nécessité d'une coopération internationale plus importante pour élaborer des cadres et des processus réglementaires appropriés. Les problèmes juridiques, juridictionnels et éthiques soulevés par les technologies de pointe suscitent également un intérêt croissant. Les conséquences des technologies de pointe pour le développement sont abordées par le *Rapport sur la technologie et l'innovation 2018 : les technologies de pointe au service du développement durable*, dans lequel on fait valoir que des technologies faisant appel aux TIC offrent des possibilités importantes d'accélérer la réalisation des objectifs de

⁹ <http://cdn.aiindex.org/2018/AI%20Index%202018%20Annual%20Report.pdf> (en anglais).

¹⁰ <http://www.nature.com/articles/d41586-018-05469-3> (en anglais).

développement durable, pour autant que les politiques orientent le changement vers des résultats inclusifs et durables¹¹.

II. Mise en œuvre et suivi au niveau régional

A. Afrique

14. Les TIC sont moins présentes en Afrique que dans d'autres régions. Moins de 25 % de la population subsaharienne utilise actuellement Internet¹². En 2018, des améliorations importantes sont intervenues dans les infrastructures, la connectivité et l'accès au large bande, y compris de nouveaux câbles sous-marins, les politiques et les cadres réglementaires visant à faciliter le déploiement et l'utilisation des TIC ont fait l'objet d'une attention accrue. La Commission « Le large bande au service du développement durable », le Groupe de la Banque mondiale, l'UIT et des partenaires ont établi un groupe de travail sur le large bande universel chargé de piloter un effort sans précédent pour les infrastructures numériques de l'Afrique¹³.

15. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) coordonne les activités régionales relatives à la société de l'information. Elle a établi un rapport sur les perspectives offertes et les difficultés présentées par la technologie de la chaîne de blocs¹⁴ et organisé des réunions de groupes d'experts sur la nanotechnologie et l'intelligence artificielle.

16. L'Union africaine a adopté une Déclaration sur la gouvernance de l'Internet et le développement de l'économie numérique en Afrique¹⁵. Le Forum africain sur la gouvernance de l'Internet, tenu au Soudan, au eu pour thème l'économie numérique et les technologies naissantes¹⁶. La sixième École africaine de la gouvernance de l'Internet a été organisée en République-Unie de Tanzanie par l'Union africaine, l'Association pour le progrès des communications et le réseau Research ICT Africa¹⁷.

B. Asie et Pacifique

17. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a procédé à un examen régional de la mise en œuvre des textes issus du SMSI, d'où il est ressorti que les technologies naissantes accentuent à l'heure actuelle les écarts entre les pays et les sous-régions de l'Asie et du Pacifique. Les priorités de la CESAP sont notamment : la réduction des écarts en question ; le financement ; la mise en place des infrastructures et la connectivité large bande ; l'accroissement de l'utilisation des TIC dans les administrations publiques ; la facilitation de l'autonomisation économique des femmes.

18. Les États membres ont approuvé un plan directeur actualisé pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2019-2022)¹⁸, initiative régionale sur le large bande visant à : améliorer la connectivité des pays en développement sans littoral au moyen de liaisons par câble et de points d'échange Internet ; renforcer la gestion des réseaux ; favoriser la résilience numérique en utilisant les TIC pour la détermination et la gestion des risques de catastrophe ; et promouvoir l'accès universel au large bande.

¹¹ <https://unctad.org/en/pages/PublicationWebflyer.aspx?publicationid=2110>.

¹² https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/statistics/2018/ITU_Key_2005-2018_ICT_data_with%20LDCs_rev27Nov2018.xls.

¹³ www.broadbandcommission.org/workinggroups/Pages/WG2-2018.aspx (en anglais).

¹⁴ www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/eca_policy_brief_promoting_fintech_start-ups_rev1.pdf (en anglais).

¹⁵ http://www.afigf.africa/sites/default/files/DeclarationonInternetGovernance_adoptedAUSummit2018.pdf (en anglais).

¹⁶ www.afigf.africa/ (en anglais).

¹⁷ <https://afrisig.org/afrisig-2018/> (en anglais).

¹⁸ http://www.unescap.org/sites/default/files/ESCAP_CICTSTI_2018_INF1.pdf.

19. La CESAP a examiné les stratégies relatives au large bande de la Chine, du Japon et de la République de Corée, qui sont considérés comme des pays chefs de file au niveau mondial pour la technologie numérique¹⁹, ainsi que des statistiques sur les TIC dans les États insulaires du Pacifique²⁰. Elle a fait des propositions visant à réduire le coût de l'abonnement au large bande dans les îles du Pacifique²¹ et à améliorer la cybersécurité de l'industrie 4.0²².

C. Asie occidentale

20. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) œuvre à l'intégration des orientations du SMSI et des objectifs de développement durable et au développement de l'économie numérique et de l'administration en ligne dans la région arabe. À la 30^e session ministérielle de la CESAO, les participants ont adopté le Consensus de Beyrouth sur la technologie au service du développement durable dans la région arabe, qui met l'accent sur l'emploi et la jeunesse²³. Le rapport de la CESAO intitulé *Fostering Open Government in the Arab Region* a donné lieu à des activités régionales et des programmes nationaux visant à améliorer l'administration en ligne et la gestion des données²⁴.

21. La CESAO a élaboré le *Arab Digital Agenda on ICT for Sustainable Development* et mène actuellement une étude sur l'inclusion financière et l'autonomisation par le numérique dans la région. Des travaux ont été engagés en vue de la publication d'un rapport sur le développement du numérique dans la région arabe et d'une étude régionale sur la cybersécurité.

22. La CESAO et la Ligue des États arabes ont élaboré une nouvelle charte et un nouveau plan d'action pour le Forum arabe sur la gouvernance d'Internet²⁵.

D. Europe

23. La Commission économique pour l'Europe (CEE) coordonne le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU), qui élabore des recommandations sur la facilitation du commerce et des normes électroniques relatives aux processus d'affaires des entreprises et des administrations²⁶. Elle a révisé ses principes du guichet unique et élaboré un livre blanc sur l'utilisation des dispositifs d'enregistrement électronique partagé, y compris la technologie de la chaîne de bloc, afin d'appuyer la facilitation du commerce²⁷.

24. L'Union européenne a mis en place le Règlement général sur la protection des données, nouveau cadre juridique général relatif à la protection des données et de la vie privée²⁸.

25. Le Conseil de l'Europe s'est intéressé aux questions liées à l'intelligence artificielle, et a étudié les moyens d'empêcher l'usage abusif des systèmes algorithmiques et de répondre aux problèmes de l'information mensongère et de la désinformation, de la

¹⁹ www.unescap.org/sites/default/files/e-Resilience_CJK_final.pdf (en anglais).

²⁰ www.unescap.org/sites/default/files/ICT_Statistics_Guideline_FINAL_0.pdf (en anglais).

²¹ http://www.unescap.org/sites/default/files/PACIFIC_PAPER_Final_Publication_1_3.pdf (en anglais).

²² http://www.unescap.org/sites/default/files/Cybersecurity_WorkingPaper-edit.pdf (en anglais).

²³ https://www.unescwa.org/sites/www.unescwa.org/files/ministerial_sessions/resolutions/30th_session_beirut_consensus_on_technology_for_sustainable_development_eng.pdf (en anglais).

²⁴ http://www.unescwa.org/sites/www.unescwa.org/files/page_attachments/brochure-study-fostering-open-government-arab-region-en-ar.pdf (en anglais et arabe).

²⁵ www.unescwa.org/sites/www.unescwa.org/files/events/files/arab-roadmap-internet-governance-en.pdf (en anglais).

²⁶ www.unece.org/cefact/ (en anglais).

²⁷ <https://un-blockchain.org/2018/06/12/un-cefact-white-paper-on-blockchain/> (en anglais).

²⁸ <https://eugdpr.org/>.

connaissance des médias et de la maîtrise de l'information, et de la modération des contenus en ligne dans le respect de la légalité²⁹.

E. Amérique latine et Caraïbes

26. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) applique les textes issus du SMSI dans le cadre du Plan d'action dans le domaine du numérique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, dont la dernière version (eLAC2020) a été approuvée à la sixième Conférence ministérielle sur la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes, tenue en avril³⁰. Les priorités du Plan d'action recouvrent les infrastructures, l'économie numérique, l'administration numérique, la culture, l'inclusion, les compétences, la gouvernance et les technologies naissantes. À la Conférence ministérielle, la nécessité de promouvoir la cybersécurité, l'harmonisation des réglementations et la prise en compte systématique des questions de genre dans les politiques du numérique a été soulignée.

27. La CEPALC a publié un rapport sur les obstacles au développement de l'économie numérique. Elle a aussi publié un document intitulé *Data, Algorithms and Policies: Redefining the Digital World*, qui étudie en quoi l'intelligence artificielle peut contribuer au développement durable³¹.

28. La CEPALC soutient l'Observatoire pour la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes et l'Observatoire régional du large bande, au titre d'activités visant à améliorer la compréhension des TIC du point de vue de l'accès à ces technologies, de leur utilisation et de leur impact³².

III. Mise en œuvre et suivi au niveau international

A. Groupe des Nations Unies sur la société de l'information

29. Le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information est un mécanisme interinstitutions qui coordonne l'application des textes issus du SMSI à l'échelle du système des Nations Unies, et qui se réunit chaque année à l'occasion du Forum de suivi du SMSI³³.

B. Assemblée générale et Conseil économique et social

30. Le Conseil économique et social a adopté la résolution 2018/28 sur l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du SMSI.

31. L'Assemblée générale a adopté la résolution 73/2018 sur les technologies de l'information et de la communication au service du développement durable.

²⁹ <https://www.coe.int/fr/web/artificial-intelligence>.

³⁰ www.cepal.org/es/proyectos/elac2020 (en espagnol) et <http://www.cepal.org/en/subsidiary-bodies/ministerial-conference-information-society-latin-america-and-caribbean> (en anglais).

³¹ <http://www.cepal.org/en/publications/43515-data-algorithms-and-policies-redefining-digital-world> (en anglais).

³² <http://www.cepal.org/cgi-bin/getprod.asp?xml=/socinfo/noticias/paginas/8/44988/P44988.xml&xsl=/socinfo/tpl-i/p18f-st.xsl&base=/socinfo/tpl-i/top-bottom.xsl> (en anglais) et <http://www.cepal.org/es/observatorio-regional-de-banda-ancha> (en espagnol).

³³ www.ungis.org/ (en anglais).

C. Commission de la science et de la technique au service du développement

32. À la vingt et unième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement, une table ronde de haut niveau a été organisée sur les effets de l'évolution technologique rapide sur la réalisation des objectifs de développement durable. Des débats ont eu lieu sur des thèmes prioritaires liés au renforcement des compétences numériques, l'accent étant mis en particulier sur les femmes et les jeunes et le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans le domaine des énergies renouvelables³⁴.

D. Facilitation et coordination de la mise en œuvre multipartite

33. Le Forum de suivi du SMSI, qui a eu lieu à Genève au mois de mars, a eu pour thème « Tirer parti des TIC pour bâtir des sociétés de l'information et du savoir en vue de réaliser les objectifs de développement durable »³⁵.

34. Plus de 2 500 participants originaires de plus de 150 pays ont participé à quelque 250 ateliers et autres réunions, et une table ronde ministérielle a été organisée sur le rôle des grandes orientations du SMSI dans l'édification de sociétés de l'information et du savoir. Les questions ci-après ont été abordées à l'occasion d'un débat de haut niveau : le rôle des TIC dans la réalisation des objectifs de développement durable, la réduction du fossé numérique, la mise en place d'un cadre propice, la confiance et la sécurité, l'inclusivité, l'intégration des questions de genre, l'économie numérique, la formation en ligne, et les applications et les services. Des prix d'excellence ont été décernés pour des projets et des initiatives se rapportant à chacune des grandes orientations.

35. Les pays du Groupe des Vingt ont publié une déclaration ministérielle sur l'économie numérique qui a mis l'accent sur le développement du numérique, les infrastructures, l'administration en ligne, l'entrepreneuriat, l'emploi et la protection des consommateurs, parallèlement à l'action nécessaire pour réduire les disparités entre les sexes dans le domaine du numérique et pour tirer parti des possibilités offertes par les nouvelles technologies³⁶.

36. La Commission « Le large bande au service du développement durable », initiative commune de l'UIT et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), réunit des partenaires du secteur public et du secteur privé afin de promouvoir le déploiement du large bande. Dans son rapport intitulé *The State of Broadband: Broadband Catalysing Sustainable Development*, la Commission s'est intéressée aux conséquences des progrès technologiques pour l'éducation, la santé et l'environnement, a évalué la croissance du large bande par rapport aux objectifs fixés, et a formulé des recommandations pour le développement du large bande³⁷.

E. Société civile, entreprises et multipartenariats

37. Bon nombre d'activités sont menées à l'appui des objectifs du SMSI par le secteur privé, la société civile et les milieux universitaires et techniques et dans le cadre de multipartenariats.

38. L'UIT a ajouté quelque 500 projets à l'inventaire des activités du SMSI, qui renseigne sur plus de 11 000 activités de TIC et de développement menées par divers

³⁴ <https://unctad.org/en/pages/MeetingDetails.aspx?meetingid=1670> (en anglais).

³⁵ <http://www.itu.int/net4/wsis/forum/2018/> (en anglais).

³⁶ www.g20.utoronto.ca/2018/2018-08-24-digital_ministerial_declaration_salta.pdf (en anglais).

³⁷ http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/opb/pol/S-POL-BROADBAND.19-2018-PDF-E.pdf (en anglais).

acteurs³⁸. Elle a publié un bilan mondial et régional et un rapport intitulé *WSIS Stocktaking Success Stories 2016*³⁹.

39. La Chambre de commerce internationale coordonne les activités liées au SMSI dans le cadre de son initiative Action des entreprises à l'appui de la société de l'information et contribue aux débats internationaux, notamment au Forum sur la gouvernance d'Internet et au Forum du suivi du SMSI⁴⁰. La GSMA représente les entreprises de téléphonie mobile et organise chaque année le Mobile World Congress⁴¹. Son étude publiée en 2018 intitulée *The Mobile Economy 2019* a présenté la contribution de la téléphonie mobile à la croissance économique et a été accompagnée de huit rapports régionaux⁴². La GSMA a aussi rendu compte des tendances du développement de la téléphonie mobile à l'échelle mondiale⁴³ et du rôle du secteur de la téléphonie mobile dans la réalisation des objectifs de développement durable⁴⁴.

40. Les organisations de la société civile jouent un rôle important au sein du Forum de suivi du SMSI et du Forum sur la gouvernance d'Internet. La Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) se préoccupe de l'accès à Internet et aux services en ligne dans les bibliothèques et les bâtiments publics⁴⁵. L'Association pour le progrès des communications (APC) se concentre sur les questions relatives à l'accès aux communications, aux droits liés aux communications et à l'égalité entre les sexes. Elle a publié un bilan des positions exprimées par la société civile dans les publications de l'Observatoire mondial de la société de l'information au cours des dix dernières années⁴⁶.

41. L'Internet Society offre un cadre aux techniciens et aux professionnels d'Internet et à d'autres acteurs attachés au développement et à la préservation d'un Internet ouvert. Elle propose des formations techniques aux professionnels d'Internet et soutient le développement de réseaux locaux dans 10 pays⁴⁷. Elle a publié des notes d'orientation au sujet des modèles de licence pour les réseaux locaux et de la cybersécurité dans l'Internet des objets.

42. Le Forum économique mondial a publié des rapports sur l'identité numérique, l'entreprise numérique, les aspects environnementaux potentiels de la technologie de la chaîne de blocs et l'avenir de l'emploi⁴⁸. Dans un rapport de 2018, le Forum économique mondial a établi les objectifs d'une future « gestion avisée du numérique » fondée sur l'inclusion, l'efficacité économique, la sécurité et la gouvernance⁴⁹.

³⁸ www.itu.int/net4/wsis/stocktaking/ (en anglais).

³⁹ www.itu.int/dms_pub/itu-s/opb/pol/S-POL-WSIS.REP-2018-PDF-E.pdf (en anglais) et www.itu.int/net4/wsis/forum/2016/Outcomes/#stsuccess (en anglais).

⁴⁰ <https://iccwbo.org/global-issues-trends/digital-growth/internet-governance/business-action-to-support-the-information-society-basis/> (en anglais).

⁴¹ <http://www.gsma.com/mobilefordevelopment/events/mobile-world-congress-2018/> (en anglais).

⁴² <http://www.gsma.com/mobileeconomy/> (en anglais).

⁴³ <http://www.gsmaintelligence.com/research/?file=8535289e1005eb248a54069d82ceb824&download> (en anglais).

⁴⁴ <http://www.gsmaintelligence.com/research/?file=ecf0a523bfb1c9841147a335cac9f6a7&download> (en anglais).

⁴⁵ <https://www.ifla.org/FR>.

⁴⁶ <http://www.apc.org/en/pubs/action-steps-decade-civil-society-advocacy-information-society-baseline-review-global> (en anglais).

⁴⁷ www.internetsociety.org/issues/community-networks/.

⁴⁸ www.weforum.org/reports (en anglais).

⁴⁹ www3.weforum.org/docs/WEF_Our_Shared_Digital_Future_Report_2018.pdf (en anglais).

F. Facilitation des grandes orientations et aperçu des activités mises en œuvre par des organismes des Nations Unies

1. Mise en œuvre des grandes orientations

43. La mise en œuvre des textes issus du SMSI est alignée sur celle du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au titre des résolutions de l'Assemblée générale 70/1 et 70/125.

44. Pendant le SMSI de 2005, 11 grandes orientations ont été convenues pour la mise en œuvre multipartite des textes issus du SMSI. La réunion annuelle des facilitateurs chargés des grandes orientations s'est tenue pendant le Forum de suivi du SMSI et, à cette occasion, un rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre a été présenté⁵⁰. Les facilitateurs ont actualisé la matrice SMSI-ODD, qui aide à coordonner la mise en œuvre des grandes orientations et situe celles-ci par rapport aux objectifs de développement durable⁵¹.

a) Rôle des autorités de gouvernance publique et de toutes les parties prenantes dans la promotion des technologies de l'information et des communications au service du développement

45. La contribution des TIC au développement joue un rôle important dans les activités des institutions spécialisées des Nations Unies, des organisations multilatérales, des institutions financières internationales et de bon nombre d'organisations du secteur privé et de la société civile. L'intérêt de la coopération multipartite à l'appui du développement durable a été souligné dans le cadre du SMSI et à l'Assemblée générale, pendant l'examen décennal des textes issus du SMSI.

46. Les réunions du Forum de suivi du SMSI ont été axées sur l'utilisation des TIC pour faciliter la réalisation des objectifs de développement durable, y compris le rôle de l'administration numérique dans la réduction de la pauvreté, l'amélioration des services et la promotion de l'autonomisation, en particulier pour les femmes et les populations vulnérables. L'accent a été mis sur l'harmonisation des stratégies en matière de TIC et d'administration numérique avec les stratégies nationales de développement et sur l'investissement dans les compétences numériques par l'enseignement et la formation professionnelle.

47. La publication *La situation économique et sociale dans le monde, 2018 : les technologies de pointe au service du développement durable* a examiné les possibilités et les risques découlant de l'automatisation, de l'intelligence artificielle et d'autres technologies numériques et non numériques⁵².

48. Une publication du Groupe de la Banque mondiale intitulée *2018 Information and Communications for Development: Data-driven Development*⁵³ a étudié la façon dont les gouvernements peuvent utiliser les données issues de la numérisation pour mieux comprendre les problèmes de développement et remédier à ces problèmes plus efficacement.

49. L'UIT a organisé en mai le Sommet mondial sur l'intelligence artificielle au service du bien social, sur le thème des avantages potentiels de l'intelligence artificielle pour la

⁵⁰ http://www.itu.int/net4/wsis/forum/2018/Files/documents/outcomes/WSISForum2018_ForumTrackOutcomes.pdf (en anglais).

⁵¹ http://www.itu.int/net4/wsis/forum/2018/Files/documents/outcomes/WSISForum2018_WSIS-SDGSMatrix.pdf (en anglais).

⁵² http://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/publication/WESS2018_full_web.pdf (en anglais).

⁵³ <http://documents.worldbank.org/curated/en/987471542742554246/pdf/128301-9781464813252.pdf> (en anglais).

mise en œuvre des objectifs de développement durable⁵⁴. L'UIT a aussi ouvert un répertoire mondial de l'intelligence artificielle pour recenser les projets et les initiatives pertinents⁵⁵.

b) Infrastructures de l'information et de la communication

50. Les entreprises du secteur privé jouent un rôle de premier plan dans le financement des infrastructures de TIC et dans le déploiement des réseaux. Le Groupe de la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales appuient des projets d'infrastructure dans les pays en développement.

51. La recherche de solutions au problème des populations mal desservies et des régions rurales a fait l'objet d'une attention accrue. La Commission « Le large bande au service du développement durable » a publié un rapport contenant des recommandations sur la réduction des disparités en matière de large bande⁵⁶ et un rapport sur le large bande au service du développement national dans les pays les plus vulnérables, en s'appuyant sur les faits observés en Afrique et dans la région de l'Asie-Pacifique⁵⁷. L'OCDE a publié un rapport sur la réduction du fossé numérique rural⁵⁸. Le regain d'intérêt pour les réseaux locaux s'est traduit notamment par des débats dans le cadre des forums régionaux sur la gouvernance d'Internet et des publications de l'Internet Society et de l'APC, dont le rapport Global Information Society Watch a réuni les données d'expérience de 43 pays concernant le déploiement de réseaux locaux⁵⁹.

52. L'UIT collabore avec les gouvernements en vue de favoriser le déploiement d'infrastructures⁶⁰, y compris la mise au point de stratégies nationales sur le large bande, la réglementation des communications et l'administration du spectre radioélectrique⁶¹. Ses cartes du large bande facilitent l'évaluation de la connectivité partout dans le monde⁶².

53. L'UIT travaille de concert avec d'autres organismes, ainsi qu'avec des entreprises, pour élaborer des normes dans des domaines tels que l'accès au large bande et les réseaux futurs. Elle s'emploie à combler le fossé normatif entre pays développés et pays en développement⁶³.

c) Accès à l'information et au savoir

54. Un rapport publié par l'UIT en 2018 donne un aperçu des tendances en matière d'accès aux TIC et d'utilisation de ces technologies, y compris des évaluations détaillées de la situation des TIC sous l'angle des investissements, de l'abordabilité et des compétences⁶⁴.

55. La Commission « Le large bande au service du développement durable » a arrêté de nouveaux objectifs pour le large bande à l'échelle mondiale, dont celui d'un taux de pénétration mondiale du large bande de 75 % d'ici à 2025, avec des services de base dont le coût représente au maximum 2 % du revenu national brut mensuel par habitant⁶⁵.

56. Des évaluations et des recommandations concernant le fossé numérique entre les femmes et les hommes ont été publiées entre autres par l'OCDE⁶⁶, le Groupe des Vingt⁶⁷, le

⁵⁴ <http://www.itu.int/en/ITU-T/AI/2018/Pages/default.aspx> (en anglais).

⁵⁵ <http://www.itu.int/en/ITU-T/AI/2018/Pages/default.aspx> (en anglais).

⁵⁶ <https://www.broadbandcommission.org/Documents/reports/ExpertGroupReportFeb2018.pdf> (en anglais).

⁵⁷ <https://broadbandcommission.org/Documents/publications/wgmostvulnerablecountries.pdf> (en anglais).

⁵⁸ <http://www.sipotra.it/wp-content/uploads/2018/03/BRIDGING-THE-RURAL-DIGITAL-DIVIDE.pdf> (en anglais).

⁵⁹ <http://www.giswatch.org/community-networks> (en anglais).

⁶⁰ <http://www.itu.int/en/ITU-D/Projects/Pages/default.aspx> (en anglais).

⁶¹ <http://www.itu.int/en/ITU-D/Technology/Pages/SMS4DCVersion4.0.aspx> (en anglais).

⁶² <http://www.itu.int/en/ITU-D/Technology/Pages/InteractiveTransmissionMaps.aspx> (en anglais).

⁶³ <http://www.itu.int/en/ITU-T/gap/Pages/default.aspx> (en anglais).

⁶⁴ <http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/misr2018/MISR-2018-Vol-1-E.pdf> (en anglais).

⁶⁵ <https://broadbandcommission.org/Documents/publications/wef2018.pdf> (en anglais).

⁶⁶ <http://www.oecd.org/internet/bridging-the-digital-gender-divide.pdf> (en anglais).

partenariat de recherche de After Access⁶⁸, le GSMA⁶⁹ et le Digital Gender Gaps Project⁷⁰. L'APC a publié un rapport intitulé *Mapping Research in Gender and Digital Technology*⁷¹. ONU-Femmes, la World Wide Web Foundation et Alliance for Affordable Internet ont publié un rapport sur l'utilisation des fonds d'accès universel pour lutter contre les inégalités numériques entre les sexes⁷². ONU-Femmes a publié un rapport intitulé *Gender Equality and Big Data*⁷³.

57. Le Conseil de l'Europe a adopté une recommandation concernant les droits de l'enfant dans l'environnement numérique, dans laquelle il étudie les moyens d'autonomiser les enfants par des programmes d'éducation et de formation aux droits et aux activités en ligne sûres⁷⁴. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a continué de soutenir les droits numériques des enfants et de promouvoir la sécurité en ligne parallèlement à de nouveaux travaux de recherche publiés par Global Kids Online⁷⁵.

58. Le rôle des points d'accès public dans l'accès à Internet, s'agissant en particulier des groupes vulnérables et marginalisés, a été souligné par l'IFLA. La Commission « Le large bande au service du développement durable » a adopté une déclaration sur la connectivité au service des réfugiés⁷⁶.

d) Renforcement des capacités

59. L'éducation et le renforcement des capacités sont déterminants pour permettre aux pays en développement de tirer parti de l'innovation technologique pour leur développement. Une importance croissante est accordée à l'acquisition des compétences nécessaires pour participer à l'économie numérique, y compris à la formation continue de sorte que les travailleurs puissent passer d'un emploi à l'autre à mesure que la technologie évolue.

60. L'UIT a évalué les tendances concernant le développement des compétences de TIC dans un rapport de 2018, dont il est ressorti que les pays en développement sont défavorisés sur le plan des compétences numériques tandis que dans les pays mêmes, les inégalités devant les compétences numériques reprennent les schémas d'inégalités passés⁷⁷.

61. La question des disparités entre les sexes en matière d'éducation, d'emploi et d'accès aux postes de décision dans les domaines scientifiques et technologiques a fait l'objet d'une attention particulière. Le partenariat EQUALS, mené par l'UIT et ONU-Femmes, a publié un rapport sur l'égalité entre les sexes devant le numérique pour ce qui est de l'accès à celui-ci, des compétences numériques et de l'exercice de responsabilités dans ce domaine⁷⁸, et mis en place un fonds pour les compétences numériques⁷⁹.

62. Les centres d'excellence de l'UIT servent de points de contact pour la formation professionnelle, la recherche et l'échange de connaissances dans le domaine des TIC, sous

⁶⁷ http://www.g20-insights.org/policy_briefs/bridging-the-gender-digital-gap/ (en anglais) ; www.g20.utoronto.ca/2018/2018-08-24-digital.html#annex2 (en anglais).

⁶⁸ <https://afteraccess.net/wp-content/uploads/2018-After-Access-Understanding-the-gender-gap-in-the-Global-South.pdf> (en anglais).

⁶⁹ http://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2018/06/GSMA_narrative_VF.pdf (en anglais).

⁷⁰ <http://www.digitalgendergaps.org/data/?report=2019-01-24> (en anglais).

⁷¹ http://www.apc.org/sites/default/files/IDRC_Mapping_0323_0.pdf (en anglais).

⁷² <http://webfoundation.org/docs/2018/03/Using-USAFs-to-Close-the-Gender-Digital-Divide-in-Africa.pdf> (en anglais).

⁷³ <http://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2018/gender-equality-and-big-data-en.pdf?la=en&vs=3955> (en anglais).

⁷⁴ <https://rm.coe.int/lignes-directrices-relatives-au-respect-a-la-protection-et-a-la-realis/16808d881b>.

⁷⁵ <http://globalkidsonline.net/results/> (en anglais).

⁷⁶ http://www.broadbandcommission.org/Documents/BroadbandConnectivityOpenStatement_.pdf (en anglais).

⁷⁷ <http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/misr2018/MISR2018-ES-PDF-E.pdf> (en anglais).

⁷⁸ https://docs.wixstatic.com/ugd/04bfff_e53606000c594423af291b33e47b7277.pdf (en anglais).

⁷⁹ https://docs.wixstatic.com/ugd/04bfff_8f76b91bb09343e28a12349eb2bf6632.pdf (en anglais).

l'égide de l'Académie de l'UIT. Celle-ci a été modernisée en ajoutant des prestations supplémentaires, dont un programme de formation à la gestion du spectre⁸⁰.

63. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) donne accès à des ressources et des cours de formation en ligne destinés au personnel judiciaire à l'aide de son réseau mondial pour l'intégrité judiciaire⁸¹. Son initiative « Éducation pour la justice » soutient la mise au point de supports pédagogiques afin d'améliorer la compréhension des aspects déontologiques d'Internet et de recenser les risques qui menacent le bien-être des élèves⁸². L'objectif de la Stratégie du Secrétaire général en matière de nouvelles technologies est de définir la façon dont le système des Nations Unies appuiera l'utilisation des nouvelles technologies pour accélérer la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de promouvoir leur cohérence avec la Charte des Nations Unies et le Statut de la Cour internationale de Justice, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les règles et les normes du droit international⁸³. La Stratégie contient cinq principes pour orienter l'action du système des Nations Unies en matière de nouvelles technologies et quatre engagements stratégiques des responsables du système visant à actualiser les connaissances et le dialogue sur les nouvelles technologies et à promouvoir un système d'apprentissage, d'innovation et d'entrepreneuriat.

e) Renforcer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication

64. Le Programme mondial de cybersécurité, géré par l'UIT, offre un cadre de coordination des besoins juridiques, techniques, organisationnels et éducatifs en ce qui concerne la cybersécurité⁸⁴. Des équipes nationales d'intervention en cas d'atteinte à la sécurité informatique ont désormais été créées dans de nombreux pays. Le *Guide pour l'élaboration d'une stratégie nationale de cybersécurité – Engagement stratégique pour la cybersécurité* a été présenté à l'occasion de la manifestation ITU Telecom World⁸⁵.

65. Global Commission on the Stability of Cyberspace a publié des normes visant à réduire les risques pour la stabilité de l'environnement Internet⁸⁶. L'Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace, lancé par le Président de la France à l'occasion du Forum sur la gouvernance d'Internet, contenait une proposition d'élaboration multipartite de normes et de pratiques internationales en matière de cybersécurité⁸⁷. Il a été signé par plus de 50 pays, ainsi que par des entreprises et des organisations de la société civile.

66. L'UIT a établi la troisième édition de l'Indice de cybersécurité dans le monde⁸⁸. Conjointement avec d'autres organismes, elle coopère avec l'Oxford Martin School de l'Université d'Oxford pour réaliser des examens des capacités en matière de cybersécurité des pays en développement⁸⁹.

67. Online Trust Alliance, initiative de l'Internet Society, promeut les principes de la sécurité et du respect de la vie privée pour les appareils et les services de l'Internet des objets⁹⁰. L'Internet Society a publié un document d'orientation sur la sécurité de l'Internet des objets à l'intention des décideurs et élabore actuellement des recommandations à

⁸⁰ <http://www.itu.int/en/ITU-D/Regional-Presence/AsiaPacific/Pages/CentresofExcellence.aspx> ; <https://academy.itu.int/index.php?lang=en> (en anglais).

⁸¹ <http://www.unodc.org/ji/> (en anglais).

⁸² www.unodc.org/e4j/.

⁸³ www.un.org/en/newtechnologies/ (en anglais).

⁸⁴ www.itu.int/en/action/cybersecurity/Pages/gca.aspx (en anglais).

⁸⁵ www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/str/D-STR-CYB_GUIDE.01-2018-PDF-F.pdf.

⁸⁶ <https://cyberstability.org/wp-content/uploads/2018/11/GCSC-Singapore-Norm-Package-3MB.pdf> (en anglais).

⁸⁷ www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/texte_appel_de_paris_-_fr_cle0d3c69.pdf.

⁸⁸ www.itu.int/en/ITU-D/Cybersecurity/Pages/global-cybersecurity-index.aspx (en anglais).

⁸⁹ www.oxfordmartin.ox.ac.uk/cybersecurity/ (en anglais).

⁹⁰ <https://otalliance.org/> (en anglais).

l'intention des opérateurs de réseaux pour améliorer la sécurité et la résilience du routage d'Internet⁹¹.

68. La réunion de facilitation des grandes orientations du Forum de suivi du SMSI a eu pour thème la chaîne de blocs en tant que catalyseur de la sécurité et de la confiance⁹². Les participants ont recensé les perspectives relatives aux applications financières et autres et souligné les problèmes de mise à l'échelle et de reproductibilité des applications de la chaîne de blocs, notamment pour ce qui est de la consommation d'énergie.

69. L'ONUDC offre une assistance technique et des ressources de formation en ligne en vue de répondre à la cybercriminalité et de réduire le risque de terrorisme en ligne. Sa Commission pour la prévention du crime et la justice pénale a pour but d'élaborer des cadres de lutte contre la cybercriminalité⁹³.

70. Le Règlement général de l'Union européenne sur la protection des données, entré en vigueur en mai, renforce la protection de la vie privée des citoyens des pays de l'Union européenne, et ailleurs dans le monde, a conduit à des changements dans les pratiques commerciales et la définition des politiques de la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN) et d'autres instances de gouvernance d'Internet⁹⁴. La Commission de l'Union africaine a publié des lignes directrices sur la protection de la vie privée et des données à caractère personnel en Afrique, élaborées en partenariat avec l'Internet Society⁹⁵.

71. L'Initiative de l'UIT pour la protection en ligne des enfants et l'Alliance mondiale « WeProtect » réunissent des acteurs s'occupant de la protection de l'enfance⁹⁶. ECPAT International et l'Organisation internationale de police criminelle ont publié un rapport conjoint sur les tendances en matière de contenus en ligne présentant des sévices à enfants⁹⁷. La Commission « Le large bande au service du développement durable » a créé un groupe de travail sur la sécurité des enfants en ligne⁹⁸.

f) Environnement propice

72. L'UIT aide ses États membres et les entreprises à définir des cadres stratégiques et réglementaires pour les télécommunications par la mise en commun d'informations, le renforcement des capacités et la mise à disposition de ressources réglementaires. Son rapport intitulé *Global ICT Regulatory Outlook 2018* dresse un tableau de l'évolution des politiques et de la réglementation en matière de TIC et évalue les tendances actuelles⁹⁹. Les ressources d'information sur la réglementation élaborées par l'UIT sont notamment ICT-Eye et ICT Regulatory Tracker, qui observe les tendances dans plus de 180 pays¹⁰⁰.

73. Le Colloque mondial des régulateurs de l'UIT, auquel ont assisté plus de 600 représentants, a eu pour thème les nouvelles frontières réglementaires et a mis l'accent sur la nécessité de politiques et de stratégies réglementaires innovantes face aux enjeux des nouvelles technologies¹⁰¹. Une réunion des directeurs de la réglementation du secteur privé

⁹¹ https://www.internetsociety.org/wp-content/uploads/2018/04/IoT-Security-for-Policymakers_20180419-FR.pdf ; <http://www.internetsociety.org/tag/routing-resilience/> (en anglais).

⁹² www.itu.int/net4/wsis/forum/2018/Pages/Agenda/Session/291 (en anglais).

⁹³ <https://www.unodc.org/unodc/fr/commissions/CCPCJ/index.html>.

⁹⁴ <https://eugdpr.org/> (en anglais).

⁹⁵ www.internetsociety.org/wp-content/uploads/2018/05/AUCPrivacyGuidelines_2018508_EN.pdf (en anglais).

⁹⁶ www.itu.int/en/cop/Pages/default.aspx (en anglais) ; www.weprotect.org/our-mission-and-strategy/ (en anglais).

⁹⁷ www.ecpat.org/wp-content/uploads/2018/07/ECPAT-International-Report-Trends-in-Online-Child-Sexual-Abuse-Material-2018.pdf (en anglais).

⁹⁸ www.broadbandcommission.org/workinggroups/Pages/WG1-2018.aspx (en anglais).

⁹⁹ www.itu.int/en/ITU-D/Regulatory-Market/Pages/Outlook/2018.aspx (en anglais).

¹⁰⁰ www.itu.int/net4/itu-d/icteye/ (en anglais) ; www.itu.int/net4/itu-d/irt/ (en anglais).

¹⁰¹ <https://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/GSR/2018/documents/Guidelines/BPG-GSR-18-F.pdf>.

s'est tenue pendant le Colloque, en même temps que la première réunion du Groupe consultatif de professionnels chargés des questions de développement¹⁰².

74. La réunion de facilitation des grandes orientations du Forum de suivi du SMSI s'est intéressée à la mise en commun de stratégies réglementaires collaboratives pour la transformation numérique, en soulignant l'intérêt d'un échange ouvert de pratiques et de textes, en particulier si l'on voulait des services innovants dans l'économie numérique où le cadre réglementaire doit répondre rapidement aux changements qui interviennent dans les technologies, les marchés et la sécurité¹⁰³.

75. L'UIT a publié un rapport intitulé *Regulatory Challenges and Opportunities in the New ICT Ecosystem*¹⁰⁴, ainsi que des études et des documents de travail sur l'intelligence artificielle¹⁰⁵, les possibilités et les difficultés des réseaux 5G¹⁰⁶ et les conséquences économiques du large bande¹⁰⁷.

76. Les liens entre la compétence nationale et la gouvernance internationale suscitent un intérêt croissant. Internet and Jurisdiction Policy Network élabore actuellement un rapport sur la situation mondiale en matière de compétence à l'appui de sa stratégie d'Ottawa visant à élaborer des approches multipartites¹⁰⁸.

g) Applications des TIC

Administration en ligne

77. Le Département des affaires économiques et sociales (DAES) a présenté les éditions 2018 de l'enquête des Nations Unies sur l'administration en ligne et de l'indicateur du développement de l'administration en ligne, qui montrent que la place de l'administration en ligne a continué de progresser¹⁰⁹. L'enquête a étudié les conséquences possibles de nouvelles technologies transformatrices pour l'avenir de l'administration en ligne.

78. Le nombre de pays disposant de portails de données publiques en libre accès est passé de 46 en 2014 à 139 en 2018. Tous les gouvernements disposent aujourd'hui à des degrés divers d'une présence en ligne. Toutefois, il a été indiqué dans l'enquête des Nations Unies sur l'administration en ligne que des stratégies d'inclusion numérique seraient nécessaires pour remédier aux facteurs qui entravent l'accès et l'utilisation afin d'empêcher le risque d'un nouveau fossé numérique, en particulier dans les pays en développement.

79. Le DAES a mis au point un modèle d'évaluation de l'état de préparation aux systèmes de données publiques en libre accès pour aider les gouvernements à adopter le gouvernement ouvert¹¹⁰. Le Conseil de l'Europe élabore actuellement une série d'outils sur la démocratie électronique¹¹¹.

¹⁰² <https://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/GSR/2018/default.asp?Language=fr#first>.

¹⁰³ www.itu.int/net4/wsis/forum/2018/Files/documents/outcomes/WSISForum2018_ForumTrackOutcomes.pdf (en anglais).

¹⁰⁴ www.itu.int/pub/D-PREF-BB.REG_OUT03-2018/en (en anglais).

¹⁰⁵ www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/GSR/Pages/GSR2018/GSR-18-reports-papers-and-series.aspx (en anglais).

¹⁰⁶ www.itu.int/en/ITU-D/Documents/ITU_5G_REPORT-2018.pdf (en anglais).

¹⁰⁷ www.itu.int/en/ITU-D/Regulatory-Market/Documents/FINAL_1d_18-00513_Broadband-and-Digital-Transformation-E.pdf (en anglais).

¹⁰⁸ www.internetjurisdiction.net/uploads/pdfs/Secretariat-Summary-and-Ottawa-Roadmap-second-Global-Conference-of-the-Internet-Jurisdiction-Policy-Network.pdf (en anglais).

¹⁰⁹ https://publicadministration.un.org/egovkb/portals/egovkb/documents/un/2018-survey/e-government%20survey%202018_final%20for%20web.pdf (en anglais) ;
<https://publicadministration.un.org/egovkb/en-us/Reports/UN-E-Government-Survey-2018> (en anglais).

¹¹⁰ <http://workspace.unpan.org/sites/Internet/Documents/UNPAN97795.pdf> (en anglais).

¹¹¹ <https://rm.coe.int/09000016808f153b>.

80. Au lendemain du Forum sur la gouvernance d'Internet, l'UNESCO, l'Internet Society et la Mozilla Foundation ont organisé un débat sur l'intelligence artificielle au service des sociétés du savoir et de la bonne gouvernance¹¹².

Économie numérique et commerce électronique

81. Dans son *Rapport sur le commerce mondial*, dans lequel elle a étudié les liens entre les technologies numériques et le commerce mondial, l'OMC a estimé que l'Internet des objets, l'intelligence artificielle, l'impression 3D et les réseaux de chaînes de blocs font diminuer les coûts commerciaux et augmenter les volumes, ce qui pourrait être plus avantageux pour les pays en développement¹¹³.

82. Les services du Fonds monétaire international ont publié un rapport intitulé *Measuring the Digital Economy*¹¹⁴. L'OMC coopère avec Eurostat, l'OCDE et d'autres acteurs pour mettre au point un ensemble de données sur le commerce international des services, y compris les services en ligne. Un groupe d'experts créé par l'Équipe spéciale interinstitutions chargée des statistiques du commerce international élabore actuellement un manuel sur la mesure du commerce numérique qui sera publié en 2019¹¹⁵.

83. L'Union africaine et l'Union européenne ont lancé un groupe de travail sur l'économie numérique en décembre¹¹⁶. L'OCDE a publié un document intitulé *Les défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie – rapport intérimaire 2018*¹¹⁷.

84. La CNUCED a aidé 11 pays à procéder à des évaluations rapides de l'aptitude au commerce électronique¹¹⁸ et à élaborer des stratégies nationales de commerce électronique. Son initiative e-Trade for All fait collaborer 29 organisations internationales en vue de combler les lacunes dans les connaissances, de faciliter les interactions pour recenser les besoins et les obstacles en matière de développement du commerce électronique et de proposer des solutions adaptées¹¹⁹. Sa semaine annuelle du commerce électronique, tenue à Genève, a abordé la « dimension développement des plateformes numériques »¹²⁰, tandis que le Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique s'est intéressé aux moyens de tirer parti du commerce électronique intérieur et international pour le développement¹²¹.

85. Les participants au dialogue de la CNUCED sur le commerce et l'économie numérique en Afrique ont constaté les problèmes causés par la faiblesse persistante des infrastructures et des cadres réglementaires et institutionnels, ainsi que les compétences limitées aussi bien parmi les producteurs et que les consommateurs de produits numériques¹²². Le Manifeste de Nairobi sur l'économie numérique et le développement inclusif en Afrique, publié à l'occasion de la Semaine du commerce électronique en Afrique, organisée par la CNUCED, a souligné la nécessité de remédier aux disparités entre les sexes concernant l'entrepreneuriat dans le secteur du commerce électronique¹²³.

86. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a publié un rapport sur le développement du commerce électronique concernant les petites et

¹¹² <https://fr.unesco.org/events/lintelligence-artificielle-au-service-societes-du-savoir-bonne-gouvernance-debat-ouvert>.

¹¹³ https://www.wto.org/french/res_f/publications_f/world_trade_report18_f.pdf.

¹¹⁴ <http://www.imf.org/~media/Files/Publications/PP/2018/022818MeasuringDigitalEconomy.ashx> (en anglais).

¹¹⁵ https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/aeg/2018/M12_3f_Digital_Trade_OECD.pdf (en anglais).

¹¹⁶ <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/news/european-union-and-african-union-launch-digital-economy-task-force> (en anglais).

¹¹⁷ <http://www.oecd.org/fr/ctp/les-defis-fiscaux-soulevés-par-la-numerisation-de-l-economie-rapport-interiminaire-2018-9789264301627-fr.htm>.

¹¹⁸ <https://unctad.org/en/Pages/Publications/E-Trade-Readiness-Assessment.aspx> (en anglais).

¹¹⁹ https://unctad.org/en/Pages/DTL/STI_and ICTs/eTrade-for-All/eTrade-for-All-Organization.aspx (en anglais).

¹²⁰ <https://unctad.org/en/conferences/e-week2018/Pages/default.aspx> (en anglais).

¹²¹ <https://unctad.org/fr/pages/MeetingDetails.aspx?meetingid=1666> (en anglais).

¹²² https://unctad.org/en/Pages/DTL/STI_and ICTs/Dialogue-on-the-Digital-Economy.aspx (en anglais).

¹²³ <https://unctad.org/en/pages/PressRelease.aspx?OriginalVersionID=498> (en anglais).

moyennes entreprises (PME) au Brésil, en Fédération de Russie, en Inde, en Chine et en Afrique du Sud (groupe BRICS)¹²⁴, et offert un appui dans le cadre de son programme de formation au commerce électronique. Elle a organisé des manifestations mondiales et régionales sur les perspectives et les difficultés associées à l'évolution rapide de la situation technologique pour les entreprises¹²⁵. Le Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) aide les pays à renforcer les secteurs nationaux des TIC et l'entrepreneuriat dans le domaine du commerce électronique. Son centre de formation SME Trade Academy a crû de 40 % en 2018, totalisant plus de 23 000 personnes originaires de 180 pays aux cours proposés¹²⁶.

87. L'Union postale universelle soutient l'élargissement de l'accès au commerce électronique par les réseaux postaux. La GSMA a lancé une initiative de certification de l'argent mobile pour améliorer la transparence, la sécurité et la résilience des services financiers numériques¹²⁷.

Cyberapprentissage

88. Nombre d'organismes internationaux se préoccupent de la nécessité de renforcer les compétences pour répondre à l'évolution des besoins du marché de l'emploi dans la société de l'information¹²⁸. Dans son rapport *Mesurer la société de l'information*, l'UIT a accordé une attention particulière aux compétences en matière de TIC¹²⁹.

89. L'UNESCO gère la Plateforme mondiale pour l'incorporation des TIC dans les politiques d'éducation, qui facilite le débat sur les politiques de cyberapprentissage et d'éducation inclusive. La Semaine de l'apprentissage mobile qu'elle a organisée en 2018 a eu pour thème « Des compétences pour un monde connecté »¹³⁰.

90. L'UNESCO met actuellement la dernière main à des principes directeurs sur l'élaboration de politiques sur les ressources éducatives libres et aide plus de 20 pays à promouvoir l'élaboration de telles politiques et la formation des enseignants¹³¹.

Cybersanté

91. Le nombre de pays qui indiquent disposer de stratégies de TIC pour la santé ne cesse de croître¹³², et les technologies mobiles et sans fil sont toujours plus utilisées pour la promotion sanitaire, les soins cliniques et les secours d'urgence. L'Observatoire mondial de la cybersanté de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) permet d'accéder en ligne à de nombreuses stratégies¹³³.

92. L'Assemblée mondiale de la Santé a adopté une résolution sur la santé numérique, dans laquelle elle invite instamment les États Membres à donner un degré de priorité élevé à la mise au point et à l'utilisation des technologies numériques pour promouvoir la couverture sanitaire universelle et progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable¹³⁴. L'OMS a également adopté la Déclaration d'Astana sur les soins de santé primaires¹³⁵ et lancé un partenariat avec l'organisation à but non lucratif

¹²⁴ www.unido.org/sites/default/files/files/2018-07/E-commerce%20Development%20Report%20%28SASS%29_09072018.pdf (en anglais).

¹²⁵ <http://www.unido.org/news/global-forum-naturally-based-and-convergent-technologies-underway-sochi> (en anglais).

¹²⁶ <https://learning.intracen.org/?lang=fr>.

¹²⁷ www.gsma.com/mobilefordevelopment/programme/mobile-money/a-quick-guide-to-the-gsma-mobile-money-certification/ (en anglais).

¹²⁸ www.ilo.org/global/topics/future-of-work/publications/WCMS_662410/lang--en/index.htm (en anglais).

¹²⁹ www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/misr2018/MISR-2018-Vol-1-E.pdf (en anglais).

¹³⁰ <https://fr.unesco.org/events/semaine-apprentissage-mobile-2018-competences-monde-connecte>.

¹³¹ <https://fr.unesco.org/themes/tic-education/rel>.

¹³² <https://www.who.int/ehealth/en/> (en anglais).

¹³³ <https://www.who.int/goe/policies/countries/en/> (en anglais).

¹³⁴ http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA71/A71_R7-fr.pdf.

¹³⁵ <https://www.who.int/docs/default-source/primary-health/declaration/gcphc-declaration-fr.pdf>.

Programme for Appropriate Technology in Health pour mettre au point des stratégies globales en matière de santé primaire¹³⁶.

93. Le Global Digital Health Partnership a été créé par des gouvernements et des organisations multilatérales, dont l'OMS, pour mettre en commun des données d'expérience sur les stratégies, l'interopérabilité, la cybersécurité et le dialogue avec les professionnels de santé¹³⁷.

94. Le groupe de travail sur la santé numérique de la Commission « Le large bande au service du développement durable » a publié un rapport sur la santé numérique et la question de la lutte contre les maladies non transmissibles par les TIC¹³⁸.

Cybertravail

95. Un débat soutenu a eu lieu sur les incidences potentielles des nouvelles technologies, notamment de l'intelligence artificielle et de la robotique, sur la nature du travail et le nombre d'emplois, auquel des organisations internationales, des centres de recherche, des employeurs et des syndicats ont largement contribué.

96. Le Forum économique mondial a publié un rapport intitulé *The Future of Jobs 2018* au sujet de l'évolution future probable de l'emploi et des besoins de qualification¹³⁹. Le *Rapport sur le développement dans le monde 2019* du Groupe de la Banque mondiale s'est intéressé à l'évolution de la nature du travail, y compris les perspectives de création d'emplois et d'augmentation de la productivité, ainsi qu'à des questions relatives au droit et à la réglementation du travail¹⁴⁰.

97. La Commission mondiale de l'OIT sur l'avenir du travail, animée par le Président de l'Afrique du Sud et le Premier Ministre de la Suède, a publié son rapport final en janvier 2019, qui souligne la nécessité d'investir dans les capacités et de développer la réglementation du travail, la représentation collective et la protection sociale à l'ère numérique¹⁴¹. L'OIT a également publié un rapport sur les plateformes de travail numérique et l'avenir du travail, où sont indiqués des critères visant à garantir un travail de meilleure qualité et les droits du travail sur lesdites plateformes¹⁴².

Cyberécologie

98. La Déclaration ministérielle du Forum politique de haut niveau pour le développement durable souligne les possibilités offertes par les TIC s'agissant d'améliorer la gestion des villes, les systèmes de transport, la consommation d'énergie et la gestion des déchets¹⁴³.

99. L'UIT, ONU-Habitat et la CEE coordonnent l'initiative Tous unis pour des villes intelligentes et durables, dans le cadre de laquelle 16 organismes collaborent en vue de favoriser un développement urbain intelligent¹⁴⁴. ONU-Habitat, institution chef de file du Nouveau Programme pour les villes¹⁴⁵, étudie l'incidence des technologies de pointe et coopère avec l'UIT sur les besoins de normalisation relatifs aux villes intelligentes.

100. Le Forum économique mondial a publié un rapport intitulé *Harnessing the Fourth Industrial Revolution for Water*¹⁴⁶. La huitième semaine Normes vertes a abordé le rôle des TIC dans la protection de l'environnement¹⁴⁷.

¹³⁶ www.who.int/ehealth/events/WHO-PATH-partnership/en/ (en anglais).

¹³⁷ www.gdhp.org/ (en anglais).

¹³⁸ www.broadbandcommission.org/Documents/publications/DigitalHealthReport2018.pdf (en anglais).

¹³⁹ www3.weforum.org/docs/WEF_Future_of_Jobs_2018.pdf (en anglais).

¹⁴⁰ www.banquemondiale.org/fr/publication/wdr2019.

¹⁴¹ https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_650674/lang--fr/index.htm.

¹⁴² www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_645337.pdf (en anglais).

¹⁴³ E/HELS/2018/1.

¹⁴⁴ www.itu.int/en/ITU-T/ssc/united/Pages/default.aspx (en anglais).

¹⁴⁵ <http://habitat3.org/wp-content/uploads/NUA-French.pdf>.

¹⁴⁶ <https://www.weforum.org/reports/harnessing-the-fourth-industrial-revolution-for-water> (en anglais).

101. Seulement 20 % des déchets d'équipements électriques et électroniques sont actuellement récupérés en vue de leur élimination en bonne et due forme¹⁴⁸. L'UIT a publié un guide pour l'élaboration de politiques et de cadres législatifs relatifs à la gestion de ces déchets¹⁴⁹. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'UIT, l'OIT, l'ONUDI, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et les secrétariats de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination et de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants se sont engagés, dans une lettre d'intention, à établir une coalition contre les déchets électroniques en vue d'une collaboration à l'échelle du système des Nations Unies, à laquelle serait associé le secteur privé¹⁵⁰. L'OMS, ONU-Habitat et le CCI CNUCED/OMC adhéreront à la coalition en 2019.

102. La CEE s'emploie à promouvoir le partage d'informations sur les questions environnementales au moyen de la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement et du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants, ainsi qu'en appuyant le Système de partage d'informations sur l'environnement de l'Agence européenne pour l'environnement¹⁵¹.

103. Le PAM dirige le Réseau des télécommunications d'urgence, qui travaille avec le système des Nations Unies et d'autres parties prenantes pour apporter des services, y compris de connectivité, à des populations touchées par des catastrophes¹⁵².

104. Le Système d'information de l'OMM permet d'échanger des renseignements sur des questions relatives au climat et à l'environnement, et son projet de démonstration concernant la prévision des conditions météorologiques extrêmes aide à mettre au point des stratégies d'atténuation des risques environnementaux¹⁵³. Le groupe d'action mixte UIT/OMM/UNESCO/COI (Commission océanographique intergouvernementale) œuvre en vue de renforcer les capacités des réseaux de câbles de diffuser des avis d'alerte en cas de tremblement de terre ou de tsunami¹⁵⁴.

Cyberagriculture

105. La FAO coordonne les activités relatives à la cyberagriculture au sein du système des Nations Unies, en coopérant avec l'UIT pour promouvoir le développement des politiques et l'innovation cyberagricoles à partir d'un cadre stratégique commun pour la cyberagriculture¹⁵⁵. La GSMA a publié un guide pour l'examen des chaînes de valeur de l'agriculture connectée¹⁵⁶.

106. L'équipe de l'innovation numérique de la FAO, qui fournit des informations et des services consultatifs en ligne, a organisé des « hackathons » sur l'avenir de l'agriculture durable et l'emploi des jeunes par l'innovation numérique.

107. La FAO dirige la communauté e-Agriculture, qui facilite l'échange en ligne de connaissances sur l'agriculture et le développement rural¹⁵⁷. Elle travaille en collaboration

¹⁴⁷ www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/gsw/201804/Pages/default.aspx (en anglais).

¹⁴⁸ <https://eandt.theiet.org/content/articles/2017/12/only-20-per-cent-of-world-s-e-waste-is-recycled-un-report-finds/> (en anglais).

¹⁴⁹ www.itu.int/en/ITU-D/Climate-Change/Documents/2018/Handbook_Policy_framework_on_ICT_Ewaste.pdf (en anglais).

¹⁵⁰ https://unemg.org/images/emgdocs/SOMMeetings/2018/EMGSOM24%20INF%20-%20Letter%20of%20Intent_E-waste%20Coalition.pdf (en anglais).

¹⁵¹ <http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/pp/documents/cep43f.pdf> ; <https://www.unece.org/env/pp/prtr.html> ; <https://www.eea.europa.eu/fr/about-us/who/what/systeme-de-partage-dinformations-sur>.

¹⁵² www.etcluster.org/ (en anglais).

¹⁵³ www.wmo.int/pages/prog/www/WIS/ ; www.wmo.int/pages/prog/www/swfdp/ (en anglais).

¹⁵⁴ <https://www.itu.int/fr/ITU-T/climatechange/task-force-sc/Pages/default.aspx>.

¹⁵⁵ www.fao.org/3/a-i6909e.pdf (en anglais).

¹⁵⁶ www.gsma.com/mobilefordevelopment/programme/magri/magri_value_chain_tool/ (en anglais).

¹⁵⁷ <http://aims.fao.org/activity/blog/e-agriculture-community-practice> (en anglais).

dans le cadre du Réseau d'innovation des Nations Unies¹⁵⁸ pour exploiter les données géospatiales et autres en vue d'améliorer la gestion des ressources et la productivité des cultures. Elle a également mis au point des projets pilotes concernant l'utilisation des mégadonnées à l'appui de l'agriculture¹⁵⁹.

Cyberscience

108. Au troisième Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable, il a été jugé nécessaire de parvenir à une meilleure compréhension de l'évolution rapide des technologies, y compris par une évaluation détaillée de ses incidences sur les objectifs de développement durable¹⁶⁰.

109. L'UNESCO a créé l'Observatoire mondial des instruments de politique générale pour la science, la technologie et l'innovation pour diffuser des renseignements sur des initiatives de science, de technologie et d'innovation (STI)¹⁶¹, et a engagé des travaux en vue d'élaborer une recommandation sur la science ouverte. La Commission européenne a publié les recommandations finales de sa plateforme ouverte de publications scientifiques¹⁶².

110. La Commission de la science et de la technique au service du développement a examiné la contribution de la STI à l'édification de sociétés durables et résilientes, en accordant une attention particulière aux sciences participatives¹⁶³. Elle a organisé un atelier sur l'application d'une optique d'égalité entre les sexes à la STI à la réunion intersessions de son groupe d'étude en janvier 2019¹⁶⁴.

111. La FAO, l'OMPI, l'OMS et le PNUE ont uni leurs efforts dans le cadre du programme *Research4Life*, qui offre aux pays en développement un accès à des revues scientifiques¹⁶⁵. Le Programme d'accès à la recherche pour le développement et l'innovation de l'OMPI fournit à des scientifiques de plus de 120 pays en développement un accès à des périodiques¹⁶⁶.

h) Diversité et identité culturelles, diversité linguistique et contenus locaux

112. L'UNESCO favorise la mise en œuvre des textes issus du SMSI qui concernent la diversité culturelle et linguistique, le patrimoine numérique et les industries créatives. Elle a élaboré des orientations pour l'application de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles dans l'environnement numérique. Son Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles a axé ses travaux sur la créativité numérique et l'intelligence artificielle¹⁶⁷.

113. L'UNESCO a contribué à l'adoption du document *Code source des logiciels : un patrimoine pour le développement durable – Appel de Paris*, qui vise à préserver le patrimoine documentaire à l'ère du numérique¹⁶⁸, et a élaboré des publications concernant le patrimoine immatériel. L'organisation participe en outre au Programme opérationnel

¹⁵⁸ www.uninnovation.network/ (en anglais).

¹⁵⁹ www.fao.org/3/CA1158EN/ca1158en.pdf (en anglais).

¹⁶⁰ http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=E/HLPF/2018/6&Lang=F.

¹⁶¹ <https://en.unesco.org/go-spin> (en anglais).

¹⁶² www.go-fair.org/2018/07/02/2351/ ; www.openaire.eu/recommendation-to-the-ms (en anglais).

¹⁶³ <https://unctad.org/en/pages/MeetingDetails.aspx?meetingid=2026> (en anglais).

¹⁶⁴ <https://unctad.org/en/pages/MeetingDetails.aspx?meetingid=2057> (en anglais).

¹⁶⁵ www.research4life.org/ (en anglais).

¹⁶⁶ <https://www.wipo.int/ardi/fr/index.html>.

¹⁶⁷ <https://fr.unesco.org/news/creativite-numerique-lintelligence-artificielle-au-programme-reunion-annuelle-du-comite>.

¹⁶⁸ <https://en.unesco.org/news/experts-call-greater-recognition-software-source-code-heritage-sustainable-development> (en anglais).

pour les applications satellitaires de l'UNITAR, qui permet, au moyen de satellites, d'évaluer les dégâts subis par les monuments historiques en temps de conflit¹⁶⁹.

i) Média

114. Le débat s'est intensifié sur la question de l'évolution du paysage médiatique due à la multiplication des nouveaux médias et aux pressions financières et autres auxquelles sont soumis les médias traditionnels.

115. En mai, 80 manifestations d'ampleur nationale ont été organisées dans le monde pour célébrer la Journée mondiale de la liberté de la presse, qui avait pour thème les médias, la justice et l'état de droit. Dans son rapport *Tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias 2017/2018*, l'UNESCO traite largement les questions du pluralisme et des restrictions à la liberté de la presse¹⁷⁰.

116. Le Programme international de l'UNESCO pour le développement de la communication soutient des projets nationaux de développement des médias dans 35 pays. Neuf évaluations nationales utilisant les indicateurs de développement des médias de l'UNESCO étaient en cours pendant l'année¹⁷¹.

117. En outre, la diffusion en ligne d'informations fallacieuses et trompeuses suscite toujours des inquiétudes. L'UNESCO a publié un manuel d'enseignement du journalisme et de formation¹⁷².

118. Le Conseil de l'Europe a adopté une stratégie de mise en œuvre relative à la sécurité des journalistes et d'autres professionnels des médias¹⁷³. L'UNESCO a organisé des réunions avec des organismes des Nations Unies pour renforcer la collaboration relative à la sécurité des journalistes¹⁷⁴.

j) Aspects déontologiques de la société de l'information

119. L'Assemblée générale a adopté la résolution 73/179 sur le droit à la vie privée à l'ère du numérique, et le Conseil des droits de l'homme a adopté la résolution 38/7 sur la promotion, la protection et l'exercice des droits de l'homme sur Internet. La Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes a présenté un rapport sur la violence en ligne à l'égard des femmes et des filles, et le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression a fait rapport sur la modération de contenus¹⁷⁵.

120. L'UNESCO a développé sa notion de caractère universel d'Internet en adoptant un cadre d'indicateurs de l'universalité d'Internet¹⁷⁶. Le Conseil de l'Europe a établi un projet de recommandation sur l'incidence des algorithmes sur les droits de l'homme et une étude préliminaire sur la notion de responsabilité dans le contexte des droits de l'homme¹⁷⁷.

k) Coopération internationale et régionale

121. Le Secrétaire général a établi un Groupe de haut niveau sur la coopération numérique, coprésidé par les dirigeants de la Fondation Bill et Melinda Gates et d'Alibaba Group, pour élaborer des propositions en vue de renforcer la coopération dans l'espace

¹⁶⁹ <https://fr.unesco.org/news/unesco-unitar-unosat-s-associent-protoger-patrimoine-culturel-grace-aux-technologies-geo>.

¹⁷⁰ <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000261065>.

¹⁷¹ <http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/resources/publications-and-communication-materials/publications/full-list/media-development-indicators-a-framework-for-assessing-media-development/>.

¹⁷² <https://en.unesco.org/fightfakenews> (en anglais).

¹⁷³ <https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/safety-of-journalists>.

¹⁷⁴ <https://fr.unesco.org/commemorations/endimpunity/2018/beirut>.

¹⁷⁵ A/HRC/38/47 ; A/HRC/38/35.

¹⁷⁶ <https://en.unesco.org/internetuniversality> (en anglais).

¹⁷⁷ <https://rm.coe.int/draft-recommendation-on-human-rights-impacts-of-algorithmic-systems/16808ef256> ; <https://rm.coe.int/draft-study-of-the-implications-of-advanced-digital-technologies-inclu/16808ef255> (en anglais).

numérique entre les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les organisations internationales, le monde universitaire, les milieux techniques et d'autres acteurs¹⁷⁸.

122. La Déclaration ministérielle du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2018, qui a eu pour thème *Transformer nos sociétés pour les rendre viables et résilientes*, a souligné la nécessité de réduire le fossé numérique entre les pays et dans les pays mêmes, et la possibilité d'utiliser les TIC pour améliorer la qualité de la vie¹⁷⁹.

123. Le Département des affaires économiques et sociales (DAES) a organisé la première réunion d'un groupe constitué par le Secrétaire général pour donner des orientations sur la mise en œuvre du Mécanisme de facilitation des technologies, créé dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030¹⁸⁰.

124. L'UIT a adopté le Programme Connect 2030 pour le développement des télécommunications/technologies de l'information et de la communication dans le monde à sa Conférence de plénipotentiaires¹⁸¹ et a organisé sa manifestation Telecom World 2018 à Durban (Afrique du Sud) en septembre¹⁸². Le deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données, qui a eu pour thème l'utilisation de la puissance des données au service du développement durable, a été organisé en octobre¹⁸³.

2. Application des thèmes

a) Mécanismes de financement

125. Les investisseurs privés sont la principale source de financement dans le secteur des TIC. Plusieurs entreprises de TIC comptent aujourd'hui parmi les plus grandes entreprises mondiales, qui investissent dans les nouvelles technologies, y compris l'intelligence artificielle, et dans de nouvelles stratégies pour permettre la connectivité. L'UIT signale que la croissance des dépenses d'équipement dans le secteur des TIC est de plus en plus déterminée par la demande de données dans les pays en développement, tandis que les pressions financières et l'intensification de la concurrence obligent les fournisseurs de services à rechercher de nouvelles sources de recettes¹⁸⁴.

126. Le partenariat pour le développement numérique du Groupe de la Banque mondiale offre un cadre à la coopération du secteur public et du secteur privé dans le domaine des infrastructures. Le Groupe a approuvé des programmes de financement des infrastructures pour sept pays au cours de l'année, et neuf programmes supplémentaires sont en cours d'élaboration.

127. Le Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement a souligné la nécessité d'une collaboration internationale et d'un appui financier en faveur de technologies nouvelles, y compris parmi les plateformes et les systèmes de paiement¹⁸⁵. L'Équipe spéciale du Secrétaire général sur le financement numérique des objectifs de développement durable, créée en novembre, rassemble des experts des gouvernements, du monde de l'entreprise et de la société civile chargés de recommander des moyens par lesquels la numérisation des services financiers pourrait contribuer à atteindre les objectifs de développement durable¹⁸⁶.

¹⁷⁸ <http://www.un.org/fr/digital-cooperation-panel/index.html>.

¹⁷⁹ E/HLS/2018/1.

¹⁸⁰ <https://sustainabledevelopment.un.org/?menu=2059&nr=1465&page=view&type=230> (en anglais).

¹⁸¹ www.itu.int/en/connect2020/pages/default.aspx (en anglais).

¹⁸² <https://telecomworld.itu.int/2018-event/> (en anglais).

¹⁸³ <https://undataforum.org/> (en anglais).

¹⁸⁴ <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/misr2018/MISR2018-ES-PDF-F.pdf>.

¹⁸⁵ https://developmentfinance.un.org/sites/developmentfinance.un.org/files/Report_IATF_2018.pdf (en anglais).

¹⁸⁶ <https://digitalfinancingtaskforce.org/> (en anglais).

b) Gouvernance d'Internet*Renforcement de la coopération*

128. L'Agenda de Tunis pour la société de l'information invite à renforcer la coopération afin de permettre aux gouvernements de s'acquitter, sur un pied d'égalité, de leurs rôles et responsabilités pour ce qui est des questions de politiques publiques internationales concernant l'Internet¹⁸⁷.

129. En 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a prié le Président de la Commission de la science et de la technique au service du développement de créer, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, un groupe de travail chargé d'élaborer des recommandations sur les moyens à mettre en œuvre pour continuer de renforcer la coopération, avec la pleine participation de toutes les parties prenantes concernées. Le Groupe de travail sur le renforcement de la coopération a tenu sa dernière réunion en janvier 2018, et a estimé que si certaines questions semblaient faire l'objet d'un consensus, des divergences de vues importantes persistent aussi sur un certain nombre de questions¹⁸⁸. L'Assemblée générale a salué les progrès accomplis par le Groupe de travail, tout en déplorant qu'il n'ait pas été en mesure de parvenir à un accord sur les recommandations, et a invité à poursuivre le dialogue¹⁸⁹.

Forum sur la gouvernance d'Internet

130. L'UNESCO a accueilli à Paris le treizième Forum annuel sur la gouvernance d'Internet, qui a eu pour thème l'Internet de la confiance. Organisé dans le cadre de la Semaine numérique à Paris, qui a aussi accueilli la réunion inaugurale du Forum de Paris sur la paix et du Sommet des Govtech¹⁹⁰, le Forum a été ouvert par le Secrétaire général et par le Président de la France¹⁹¹.

131. Plus de 3 000 personnes venues de 143 pays ont participé à 171 séances, soit directement, soit en ligne. Les séances ont été organisées par thème à la suite d'un appel public à contributions visant à établir des priorités, de manière à réduire les chevauchements et à favoriser des débats plus ciblés. Les principaux thèmes ont été les suivants : cybersécurité, confiance et respect de la vie privée ; développement, innovation et questions économiques ; inclusion numérique et accessibilité ; droits de l'homme, genre et jeunesse ; technologies naissantes ; évolution de la gouvernance d'Internet ; médias et contenu ; questions d'ordre technique et opérationnel. Les résultats du Forum ont été résumés sous la forme de « Messages du FGI »¹⁹².

132. Le Groupe consultatif multipartite du Forum a publié une étude sur les initiatives visant à améliorer le fonctionnement du Forum sur la gouvernance d'Internet et rendu compte des progrès accomplis dans l'élaboration d'un programme stratégique pluriannuel. Les activités intersessions ont comporté des travaux sur les politiques possibles pour connecter le prochain milliard d'utilisateurs et les forums de bonnes pratiques sur l'Internet des objets, les mégadonnées, l'intelligence artificielle, la cybersécurité, les femmes et les questions d'accès et les contenus locaux. Les coalitions dynamiques du Forum ont adopté des normes opérationnelles communes et analysé des questions relatives aux objectifs de développement durable pour examen par la communauté du Forum.

133. En 2017, 111 forums nationaux et régionaux et forums de la jeunesse sur la gouvernance d'Internet ont été organisés, et les liens entre ces manifestations ont été

¹⁸⁷ <http://www.itu.int/net/wsis/docs2/tunis/off/6rev1-fr.html>.

¹⁸⁸ E/CN.16/2018/CRP.3.

¹⁸⁹ E/RES/2018/28 ; A/RES/2018/28.

¹⁹⁰ <https://parispeaceforum.org/fr/> ; <https://govtechsummit.eu/> (en anglais).

¹⁹¹ www.un.org/sg/en/content/sg/speeches/2018-11-12/address-internet-governance-forum ; www.intgovforum.org/multilingual/content/igf-2018-speech-by-french-president-emmanuel-macron (en anglais).

¹⁹² www.intgovforum.org/multilingual/content/igf-2018-0 ; www.intgovforum.org/multilingual/content/igf-2018-key-messages (en anglais).

renforcés. L'édition 2017 du rapport de l'APC (Global Information Society Watch) contient des études de cas sur les initiatives nationales et régionales du Forum¹⁹³.

c) Mesure de la contribution des TIC au développement

134. Le Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement est une collaboration entre 14 organismes des Nations Unies et autres acteurs s'occupant de la collecte et de l'analyse des données relatives à la mise en œuvre des textes issus du SMSI. Il a établi un groupe de travail qui élabore actuellement une liste thématique d'indicateurs afin de mesurer la disponibilité, l'utilisation et l'incidence des TIC eu égard à différents objectifs de développement durable¹⁹⁴. Un document de travail contenant des définitions, des critères de référence et des méthodes a été établi, et un projet préliminaire d'indicateurs thématiques a été examiné lors du Forum de suivi du SMSI.

135. L'UIT gère la base de données sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde, qui regroupe plus de 180 indicateurs provenant de plus de 200 pays¹⁹⁵. L'édition 2018 du rapport de l'UIT intitulé *Mesurer la société de l'information*, publié à l'occasion de la Réunion sur les indicateurs des télécommunications/TIC mondiales, contient une vue d'ensemble des tendances en matière d'accès et d'utilisation, et des chapitres sur les compétences de TIC et l'évolution des prix, des recettes et des investissements dans le secteur des TIC¹⁹⁶.

136. Sur la base d'enquêtes auprès des ménages, Research ICT Africa, Learning Initiatives for Network Economies in Asia et le Dialogue régional sur la société de l'information ont mené des recherches plus approfondies sur l'accès aux TIC et leur utilisation dans les pays en développement¹⁹⁷.

137. L'indice de connectivité mobile de la GSMA évalue l'infrastructure de connectivité, l'accessibilité financière, l'état de préparation des utilisateurs, le contenu et les services dans 163 pays¹⁹⁸. La GSMA a aussi publié un rapport sur les disparités entre les sexes en matière de connectivité, ainsi qu'un guide, en partenariat avec l'APC, la World Wide Web Foundation et l'Alliance pour un Internet à la portée de tous, qui permet d'évaluer l'accès à Internet et son utilisation par les femmes¹⁹⁹.

138. L'UNESCO a adopté un nouveau cadre d'indicateurs de l'universalité d'Internet pour la mesure des environnements Internet nationaux, qui comporte des indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs aux droits, à l'ouverture, à l'accessibilité pour tous, à la participation multipartite et à des aspects transversaux de la société de l'information comme le genre, les enfants, le développement durable, la confiance et la sécurité, et les dimensions juridique et éthique²⁰⁰.

IV. Conclusions et suggestions

139. La nature de la société de l'information a profondément évolué depuis le SMSI. L'innovation numérique transforme l'existence et offre de nouvelles possibilités de renforcer et de dynamiser l'action menée pour atteindre les objectifs de développement durable. Cependant, parallèlement aux avantages considérables que la société de l'information peut apporter, de nouveaux enjeux sont apparus pour la communauté internationale dont la cybersécurité, les données et l'intelligence artificielle.

¹⁹³ www.giswatch.org/sites/default/files/giswatch17_web.pdf (en anglais).

¹⁹⁴ www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/intlcoop/partnership/post2015.aspx (en anglais).

¹⁹⁵ www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/publications/wtid.aspx (en anglais).

¹⁹⁶ <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/misr2018/MISR2018-ES-PDF-F.pdf>.

¹⁹⁷ <https://afteraccess.net/reports> (en anglais).

¹⁹⁸ www.mobileconnectivityindex.com/ (en anglais).

¹⁹⁹ www.gsma.com/mobilefordevelopment/connected-women/the-mobile-gender-gap-report-2018/ ; www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2018/05/GSMA-Women-and-Internet-Research-Toolkit_WEB.pdf (en anglais).

²⁰⁰ <https://en.unesco.org/internetuniversality> (en anglais).

140. Cela pose des difficultés complexes à tous les acteurs soucieux de parvenir à la « société de l'information à dimension humaine, inclusive et privilégiant le développement » envisagée par la Déclaration de principes de Genève²⁰¹. Le présent rapport montre que les progrès se sont poursuivis en ce qui concerne l'accès aux TIC et l'utilisation et les applications de ces technologies, mais qu'il reste beaucoup à faire pour atteindre les objectifs de connectivité pour tous acceptés au niveau international et optimiser la contribution des TIC au développement durable. Des politiques et des programmes conçus efficacement sont nécessaires pour exploiter le potentiel des technologies de l'information en matière de promotion du développement, de l'inclusion et de l'autonomisation et remédier aux retombées néfastes qu'elles peuvent avoir.

141. La rapidité avec laquelle les TIC évoluent transforme les attentes en ce qui concerne le développement économique, social et culturel futur. L'innovation dans les domaines de la communication et de l'informatique, de l'intelligence artificielle, de l'apprentissage automatique, de la robotique et la prise de décision algorithmique devraient avoir des répercussions plus profondes sur le développement de la société humaine que celles qui sont intervenues depuis le SMSI. Pour exploiter les possibilités qui se présenteront et surmonter les difficultés, il faudra mieux appréhender les évolutions actuelles et futures et l'innovation dans le domaine de la gouvernance et dans la gestion des entreprises et coopérer davantage en ce qui concerne la gouvernance, la technologie et les services.

142. Il faudra mener une action plus efficace pour évaluer la société de l'information et les incidences du progrès numérique. Des travaux sont en cours au sein du système des Nations Unies pour mettre au point des indicateurs relatifs aux TIC applicables aux objectifs de développement durable, tandis que de nouvelles méthodes de mesure sont mises au point, à titre d'exemple les indicateurs de l'universalité d'Internet de l'UNESCO et les travaux menés par la CNUCED pour mesurer l'économie numérique. Il faut faire davantage cependant pour : établir une base de données factuelles fiable et à jour, dans laquelle les données seraient ventilées pour permettre une meilleure compréhension des incidences sur les différents groupes de population, en particulier les femmes ; et anticiper l'évolution technologique future et envisager les politiques appropriées.

143. La participation des diverses parties prenantes à l'élaboration des politiques et des programmes est une caractéristique saillante de la mise en œuvre des textes issus du SMSI et a contribué à renforcer la contribution de la société d'information au développement et à favoriser l'inclusion. La complexité croissante de la société de l'information, et l'importance que prend celle-ci pour le développement humain, montrent qu'il est important de tirer parti de cette expérience multipartite. La croissance du numérique concerne tout un chacun ; les groupes marginalisés doivent bénéficier d'une participation visible et doivent être entendus si l'on veut concevoir et mener des politiques et des programmes efficaces.

144. La coopération entre acteurs de l'environnement numérique devrait progresser au même rythme que les nouvelles technologies, en tenant compte de la diversité des groupes concernés et en tirant parti des compétences, de l'expérience et des idées pluridisciplinaires pour trouver un juste équilibre dans les politiques, par exemple entre vie privée et sécurité, et entre innovation et durabilité. La coopération non traditionnelle, multilatérale et multipartite, notamment entre les gouvernements, le secteur privé, les centres de recherche et la société civile, jouera un rôle capital. Ces questions ont été examinées par le Groupe de haut niveau sur la coopération numérique.

145. En 2020, dix-sept années se seront écoulées depuis l'adoption de la Déclaration de principes de Genève, et quinze années depuis l'adoption de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information. La nature de la société de l'information, et les perspectives qui en découlent, ont beaucoup évolué et continueront de le faire. L'évaluation des progrès accomplis vers la société de l'information doit être axée sur la concrétisation de l'objectif du SMSI d'une société de l'information à dimension humaine, inclusive et privilégiant le développement, dans le double contexte de l'évolution technologique rapide et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

²⁰¹ <http://www.itu.int/net/wsis/docs/geneva/official/dop-fr.html>.